

RÈGLEMENT GRAPHIQUE COURNOLS

Version approuvée du 29/01/2026
Échelle : 6400

**4-1
APP**

Habillage

- Limite de Mond'Arverne Communauté
- Limite communale
- Parcelle cadastrale
- Bâtiment
- Bâtiment récemment construit
- Cimetière

Inscriptions graphiques

- Petit patrimoine local L.151-19
- Hale (à préserver, à compléter ou à créer) L.151-23
- Zone humide L.151-23
- Patrimoine végétal et paysagé L.151-23
- Bois et bosquets L.151-23
- Espace boisé classé (EBC) L.151-23

Zonage

- Emplacement réservé
- Orientation d'aménagement et de programmation (OAP)
- Zone urbaine de centre bourg
- Zone urbaine d'habitat
- Zone urbaine sensible
- Zone urbaine d'équipement
- Zone à urbaniser
- Zone agricole constructible
- Zone agricole
- Zone naturelle
- Zone de jardins
- Zone naturelle protégée

Libellé	Dénomination
1A0g	Zone à urbaniser pour l'habitat
A	Zone agricole
Ac	Zone agricole constructible
N	Zone naturelle
Nj	Zone de jardins
Np	Zone naturelle protégée
Uc	Zone urbaine de centre-bourg
Ue	Zone urbaine d'équipement
Ug	Zone urbaine d'habitat
Uh	Zone de villages et hameaux
Us-2	Zone urbaine sensible à l'étalement urbain

N°	Libellé	Surface (m²)
1	ER - Aménagement d'espaces publics, de bâtiments commerciaux et valorisation de la chapelle	784,72
2	ER - Création d'un local associatif	58,69
3	ER - Station d'épuration	2707,17

